



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
11 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts
des normes internationales de comptabilité et de publication
Vingt-huitième session
Genève, 12-14 octobre 2011

**Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts
des normes internationales de comptabilité et de publication
sur sa vingt-huitième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 12 au 14 octobre 2011

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées	3
A. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises (Point 3 de l'ordre du jour)	3
B. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	4
1. Approche intégrée en matière d'information et publication d'informations en rapport avec les changements climatiques	4
2. Publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise	4
II. Résumé du Président	5
A. Déclarations liminaires	5
B. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises (Point 3 de l'ordre du jour)	6
C. Questions diverses	11
1. Approche intégrée et publication d'informations relatives aux changements climatiques	11
2. Publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise	12
3. Activités d'autres organisations internationales et régionales	12

III.	Questions d'organisation.....	14
A.	Élection du Bureau	14
B.	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	14
C.	Résultats de la session	14
D.	Adoption du rapport	15
Annexes		
I.	Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session.....	16
II.	Participation	17

I. Conclusions concertées

A. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. À sa vingt-huitième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) de la CNUCED a souligné l'importance d'une conception globale et intégrée du renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Les participants ont constaté avec préoccupation la persistance des difficultés apparues au cours de la crise financière mondiale dans le domaine de la publication d'informations par les entreprises. Le groupe d'experts a réaffirmé l'importance d'une application cohérente et du respect des normes et des codes mondiaux relatifs à la publication d'informations par les entreprises, qui étaient un préalable à la pleine réalisation des avantages que ces normes pouvaient apporter à l'économie mondiale. Il a aussi jugé important d'évaluer et de mesurer les progrès qui étaient faits dans ce domaine en matière de renforcement des capacités, afin de permettre des améliorations supplémentaires de la qualité et du degré d'harmonisation de la publication d'informations par les entreprises, à partir de critères et de bonnes pratiques fixés au niveau international.

2. Lors du débat consacré à ce point de l'ordre du jour, les représentants ont eu un échange de vues sur le projet de méthode d'évaluation, présenté dans le document TD/B/C.II/ISAR/59, de façon générale, et à propos de chacun des piliers dont elle est constituée: cadre légal et réglementaire, cadre institutionnel, capacités humaines et processus de renforcement des capacités. Le groupe d'experts s'est accordé à estimer que la méthode donnait des indications utiles aux décideurs et autres parties prenantes sur la façon d'évaluer et de mesurer les progrès dans le renforcement des capacités concernant la publication d'informations par les entreprises, et de repérer les lacunes et les priorités dans ce domaine. Il a aussi estimé que la méthode pourrait également, le cas échéant, aider à déterminer les besoins d'assistance technique nationaux et à mesurer l'effet de cette assistance dans la durée. Le groupe d'experts a félicité le secrétariat de la CNUCED et le groupe consultatif sur le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises pour la qualité et l'exhaustivité du questionnaire d'évaluation. Il a aussi remercié les pays et les institutions hôtes et participants de la série de tables rondes que la CNUCED avait organisée pendant la période intersessions, et qui avait beaucoup contribué à mieux faire connaître les principaux enjeux du renforcement et de l'évaluation des capacités des entreprises en matière de publication d'informations, à faciliter le dialogue des parties prenantes au niveau national et à avancer la mise au point du projet de questionnaire d'évaluation.

3. Le groupe d'experts a demandé au secrétariat de la CNUCED, en coopération avec le groupe consultatif, d'incorporer dans le projet de questionnaire les observations reçues à la vingt-huitième session de l'ISAR et les contributions additionnelles que les États membres étaient susceptibles de soumettre pendant la période intersessions. Il a estimé que la publication d'informations par le secteur public devait constituer un aspect important du cadre pour le renforcement des capacités et du questionnaire, en précisant toutefois que d'autres travaux et discussions seraient nécessaires afin de pouvoir l'inclure dans le document ultérieurement. Il a été proposé que la décision d'inclure le secteur des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'outil d'évaluation puisse être prise au niveau national, compte tenu des besoins particuliers des pays à cet égard. Les participants ont noté que le cadre pour le renforcement des capacités et le questionnaire avaient un caractère évolutif et feraient régulièrement l'objet de révisions et de mises à jour au cours des prochaines

années. Le groupe d'experts a aussi demandé au secrétariat de la CNUCED de réaliser des essais pilotes de la méthode d'évaluation du renforcement des capacités pendant la période intersessions et de présenter ses conclusions à la prochaine session. Dans ce contexte, les participants ont salué les initiatives prises par les États membres qui avaient exprimé le souhait de participer aux essais pilotes. Le groupe d'experts a aussi invité les autres États membres qui souhaiteraient participer à l'essai pilote de l'outil d'évaluation d'en informer le secrétariat de la CNUCED. Il a également invité les partenaires de développement et les États membres et institutions intéressés à soutenir cette activité pilote en contribuant au Fonds d'affection spéciale ISAR/CNUCED par des ressources extrabudgétaires.

B. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Approche intégrée en matière d'information et publication d'informations en rapport avec les changements climatiques

4. Conformément au paragraphe 156 de l'Accord d'Accra et comme cela avait été demandé à la vingt-septième session de l'ISAR, le groupe d'experts a examiné les questions liées à la publication d'informations environnementales. Il a estimé que la publication d'informations en rapport avec les changements climatiques était un aspect important de la publication d'informations environnementales. Les représentants ont noté qu'un certain nombre d'initiatives nationales sur la question de la publication d'informations en rapport avec les changements climatiques gagneraient peut-être à des efforts accrus au niveau international pour promouvoir une approche harmonisée plus cohérente de l'utilisation de la publication d'informations environnementales. L'ISAR a demandé à la CNUCED de continuer de contribuer aux travaux sur les systèmes de publication d'informations environnementales, en particulier ceux qui concernent la question des changements climatiques, en vue de promouvoir une approche harmonisée entre les États membres. Les représentants sont convenus de la nécessité de poursuivre l'analyse et le débat sur les moyens de promouvoir une approche cohérente de la publication d'informations en rapport avec les changements climatiques. Dans ce contexte, l'ISAR a prié le secrétariat d'organiser une réunion spéciale pour aborder ces questions au cours des prochains mois.

5. Le groupe d'experts a aussi estimé que des travaux supplémentaires devaient être consacrés à l'approche intégrée en matière d'information et a salué les travaux de l'International Integrated Reporting Committee (IIRC). L'ISAR a demandé à la CNUCED de continuer de soutenir l'IIRC et de communiquer régulièrement des mises à jour sur les progrès de celui-ci.

2. Publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise

6. L'ISAR a réaffirmé l'importance de la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise afin de promouvoir un développement économique durable. Le groupe d'experts a estimé que des rapports de qualité dans ce domaine étaient utiles aux décideurs, aux actionnaires et aux autres parties intéressées, et contribuaient à un développement économique plus stable.

7. Conformément aux conclusions concertées adoptées à sa vingt-septième session, l'ISAR a examiné, à sa vingt-huitième session, les résultats de deux études de cas nationales sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise (Fédération de Russie et Trinité-et-Tobago). Il s'est félicité de la qualité de ces études, estimant qu'elles aidaient à compléter les travaux antérieurs de l'ISAR dans ce domaine, en apportant des données et des analyses importantes susceptibles de faciliter les comparaisons

internationales, le renforcement des capacités et les échanges d'expériences nationales. Le groupe d'experts a demandé à la CNUCED de continuer de dispenser une aide technique aux institutions locales qui souhaiteraient elles-mêmes produire des études de cas nationales utilisant les critères de l'ISAR relatifs aux bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise.

II. Résumé du Président

A. Déclarations liminaires

1. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a souhaité la bienvenue à tous les participants à la vingt-huitième session de l'ISAR. Il a souligné que l'existence d'une infrastructure comptable efficace dans un pays était un catalyseur très important – et souvent négligé – de développement économique. Il a félicité l'ISAR du travail accompli en vue de mettre au point un cadre pour le renforcement des capacités, et a noté qu'un outil permettant d'évaluer les progrès en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la comptabilité et de la publication serait très utile à de nombreux pays. Concernant la possibilité d'utiliser l'outil d'évaluation proposé pour recenser les lacunes et les points faibles, le Secrétaire général adjoint a indiqué que cela permettrait aux partenaires de développement de mieux comprendre en quoi ils peuvent être utiles aux pays bénéficiaires qui souhaitent consolider leur infrastructure comptable. Cet outil, à son avis, pouvait aider les décideurs et les praticiens à mieux cerner ce qu'il convenait de faire au niveau national pour assurer la publication d'informations de qualité par les entreprises.

2. En ce qui concerne la comptabilité et la publication d'informations environnementales, le Secrétaire général adjoint a parlé de la nécessité de travaux supplémentaires pour promouvoir la cohérence entre les initiatives réglementaires et volontaires actuelles. Il a aussi estimé que l'évaluation et la publication d'informations sur les questions environnementales constituaient une étape décisive en vue de l'application concrète de tout accord international sur le développement durable.

3. La Présidente de la vingt-septième session de l'ISAR a fait une déclaration liminaire, dans laquelle elle a souligné l'importance du renforcement des capacités dans le domaine de la comptabilité et de la publication, et l'importance de la publication d'informations non financières pour rendre compte de façon plus complète des activités des entreprises.

4. L'orateur principal, le Secrétaire général de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), a évoqué les deux aspects centraux de la réglementation des valeurs mobilières que sont la publication d'informations et la transparence. Il a souligné leurs rôles respectifs pour ce qui est de réduire l'incertitude et l'instabilité des marchés, et présenté les activités de l'OICV visant à promouvoir de meilleures pratiques en matière de publication d'informations auprès des sociétés cotées partout dans le monde. Il a évoqué également les activités de renforcement de capacités de l'OICV, en particulier celles visant à renforcer les capacités réglementaires des autorités de marchés de valeurs.

5. Le Président a donné la parole aux délégations afin qu'elles posent leurs questions. Plusieurs représentants ont partagé leur point de vue sur les activités de l'OICV, et posé des questions sur la portée des activités de renforcement des capacités de cette organisation, et la façon dont certaines régions en particulier pourraient tirer un meilleur parti d'une coopération accrue avec l'OICV.

B. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises

(Point 3 de l'ordre du jour)

6. Le secrétariat de la CNUCED ayant présenté le point de l'ordre du jour, le premier groupe d'experts de haut niveau a examiné les tendances et les faits récents en matière de comptabilité et de publication d'informations et les enjeux connexes pour le renforcement des capacités. Des informations ont été données sur les activités de la Banque mondiale, de la Fédération internationale des experts comptables, de la Banque asiatique de développement et de l'Association of Chartered Certified Accountants. Les intervenants ont évoqué l'utilité de la méthode d'évaluation, et exprimé le souhait de continuer de travailler avec l'ISAR/CNUCED sur cette question, notamment en ce qui concerne le pilier D du cadre pour le renforcement des capacités sur la publication d'informations de qualité par les entreprises.

7. Pendant les débats qui ont suivi, un représentant a posé aux intervenants une question sur les liens entre la crise financière et la comptabilité, en particulier sur la façon dont les pratiques comptables pouvaient aider à anticiper ce type d'événement. Un autre représentant a remercié le groupe d'experts d'avoir choisi pour thème le renforcement des capacités au sein de la profession comptable, mais a souligné la nécessité de renforcer aussi les capacités parmi les utilisateurs de rapports d'entreprises afin que ces derniers soient en mesure de mieux comprendre les informations qui leur sont fournies. Le thème du renforcement des capacités parmi les utilisateurs a aussi été souligné par un représentant qui a évoqué en particulier la capacité des organismes réglementaires, des investisseurs, des bourses et des ministres des finances à comprendre l'information comptable. Un représentant a également soulevé la question de la comptabilité des PME et des difficultés d'application de normes internationales comme les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les petites et moyennes entreprises (PME).

8. Le secrétariat a présenté le point de l'ordre du jour intitulé «Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises», notant que, conformément à ce qui avait été convenu à la vingt-septième session de l'ISAR, un certain nombre d'activités avaient été menées pendant la période intersessions pour élaborer la méthode d'évaluation des capacités nécessaires concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Le Groupe consultatif ISAR/CNUCED sur le cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises a tenu une réunion à Genève début 2011 et a présenté une procédure générale pour l'élaboration de la méthode d'évaluation. Le groupe consultatif a aussi examiné et adopté une première version du questionnaire d'évaluation. Quatre tables rondes ont été organisées au niveau national – en Afrique du Sud, au Brésil, en Croatie et au Viet Nam – afin de: a) vérifier la pertinence, l'exhaustivité et l'utilité du cadre et du projet de questionnaire; b) vérifier la faisabilité et l'utilité de la méthode d'évaluation; c) recenser les aspects susceptibles d'être améliorés du point de vue du fond, de la clarté et de l'objectivité; et d) mieux faire connaître les enjeux du renforcement des capacités dans le domaine de la comptabilité. Par ailleurs, des avis sur le projet d'outil d'évaluation avait été reçus de parties prenantes au Mexique. Le projet de questionnaire avait été révisé pour tenir compte des observations reçues lors des tables rondes. Le secrétariat a présenté aux participants un aperçu des aspects quantitatifs de l'outil d'évaluation, notamment le calcul des résultats pour les différents indicateurs de chaque pilier, ainsi que du résultat global pour l'ensemble des trois piliers. À la fin des remarques liminaires, une liste de propositions de questions à débattre a été présentée.

9. Le Président du groupe consultatif a souligné le rôle que pouvait jouer la publication d'informations de qualité par les entreprises pour attirer des investissements et favoriser le

développement économique et social des États membres. Il a souligné l'importance des avis concrets transmis par les tables rondes nationales dans le développement et la mise au point du projet de méthode d'évaluation présenté pour examen à la vingt-huitième session de l'ISAR. Il a indiqué que des essais pilotes de l'outil de mesure devraient être réalisés pendant la période qui précédera la vingt-neuvième session de l'ISAR. Après avoir présenté ses observations liminaires, le Président du groupe consultatif a invité les participants de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Croatie, du Mexique et du Viet Nam à présenter leurs vues sur les principales conclusions des tables rondes ou d'autres débats qui avaient été menés dans leur pays respectif au sujet du projet d'outil d'évaluation.

10. Tous les intervenants ont souligné l'utilité de l'outil d'évaluation. Ils se sont félicités de la qualité des documents établis pour la vingt-huitième session de l'ISAR. Ils ont noté que les débats sur le questionnaire avaient réuni un certain nombre de parties prenantes représentant les principaux acteurs dans le domaine de la publication d'informations par les entreprises – notamment des décideurs, des organismes réglementaires, des organismes comptables professionnels et des formateurs. Les intervenants ont estimé que la structure par «oui» ou par «non» du questionnaire était commode et moins subjective. Cependant, toutes les questions ne pouvaient pas être présentées sous cette forme, et la colonne destinée aux observations qui figurait dans le questionnaire serait donc utile. En outre, il a été estimé que les différentes stratégies suivies par les pays en ce qui concerne l'application des normes et des codes internationaux, ainsi que les variantes entre pays en ce qui concerne le cadre institutionnel, posaient des difficultés à l'application d'une méthode d'évaluation uniforme dans tous les pays. Certains des intervenants ont estimé que l'outil d'évaluation devait prendre en considération les efforts faits par les pays en vue d'adopter des normes internationales, même si les pays concernés n'avaient pas encore pleinement adopté les normes en question au moment où l'évaluation était menée.

11. Les intervenants ont indiqué que les parties du questionnaire consacrées aux microentreprises, aux PME et au secteur public seraient à approfondir. En ce qui concerne les microentreprises et les PME, les intervenants ont observé que les pays pourraient appliquer des normes nationales au lieu des normes IFRS pour les PME. Le domaine de la publication d'informations par le secteur public a été considéré comme étant assez éloigné en général de celui de la publication d'informations par les entreprises. On s'est aussi généralement accordé à estimer que les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en étaient encore au début de leur application et n'avaient été appliquées aussi largement que les normes internationales d'information financière (IFRS). L'outil d'évaluation devait prendre en considération d'autres normes pour le secteur public.

12. Après les exposés des intervenants, la parole a été donnée aux représentants pour qu'ils présentent leurs vues. Un certain nombre ont partagé l'avis des intervenants concernant l'utilité de l'outil d'évaluation, et le dialogue sain qu'il pourrait susciter dans les États parties entre les différentes parties prenantes lorsqu'il serait davantage utilisé. Un représentant a estimé que l'outil d'évaluation était utile non seulement en permettant d'avoir une photographie de l'état de la publication d'informations par les entreprises dans un pays donné, mais en indiquant les dispositions à prendre pour établir les priorités et mettre en place les capacités nécessaires, et comme moyen de mesurer les progrès dans la durée – y compris pour élaborer des projets d'assistance technique et en mesurer les effets. Certains représentants ont fait valoir que les pays qui avaient adopté une stratégie de convergence pour appliquer les normes IFRS sans nécessairement appliquer ces normes sous la forme publiée par le Conseil international des normes comptables (IASB) devaient bénéficier du même niveau d'évaluation que les pays qui avaient appliqué les normes IFRS sous leur forme publiée. D'autres ont estimé que les efforts des pays qui s'étaient donné un certain temps pour appliquer les normes IFRS devaient être pris en compte. Un représentant a fait observer que le secteur public avait affaire à des institutions qui étaient complètement différentes de celles avec lesquelles traitait le secteur des entreprises. Un autre expert a noté

que les normes IPSAS n'étaient pas largement utilisées, et indiqué qu'il faudrait mener des études supplémentaires sur la pratique comptable dans le secteur public avant d'intégrer ce domaine dans le questionnaire. Certains représentants ont estimé que les besoins de renforcement des capacités, lorsque des entreprises devaient adopter des normes internationales, étaient plus urgents encore pour les PME que pour les grandes entreprises.

13. Il a été estimé en général que chercher à obtenir un outil d'évaluation parfait à la première tentative n'était pas réaliste, et d'aucuns ont suggéré de mener des essais pilotes à partir du projet d'outil d'évaluation. Il a aussi été convenu que l'outil d'évaluation serait un document évolutif susceptible d'être retouché par la suite en fonction des avis transmis par les essais pilotes, et ultérieurement par les évaluations effectives. Il a été jugé d'un commun accord que pendant la phase initiale, les pays procéderaient à une autoévaluation, en soulignant toutefois l'importance d'un examen collégial et d'une validation indépendante. Les essais pilotes devaient permettre de s'assurer que les personnes chargées de réaliser l'autoévaluation avaient toutes les connaissances requises sur tous les aspects des piliers. Les représentants ont aussi jugé nécessaire de poursuivre le développement de la coopération entre les acteurs internationaux s'occupant d'améliorer la qualité de la publication d'informations par les entreprises.

14. Au sein du premier groupe de travail, les membres du groupe consultatif et d'autres représentants ont examiné les questions relevant du pilier A (cadre légal et réglementaire) et du pilier B (cadre institutionnel). La première oratrice, représentant Ernst and Young, a centré son intervention sur le nouveau modèle économique intégré et durable, qui mettait l'accent sur la création de valeur et son maintien à long terme. Elle a appelé l'attention sur les directives existantes émanant de différentes organisations dans le domaine de la responsabilité des entreprises. Elle a aussi précisé comment le modèle économique intégré et durable pourrait être traité dans le cadre des trois principaux piliers du questionnaire d'évaluation mis au point par l'ISAR/CNUCED (cadre légal et réglementaire, cadre institutionnel et capacités humaines).

15. L'oratrice suivante, qui représentait la Fédération internationale d'experts-comptables (IFAC), a donné des renseignements de fond sur les activités réalisées par l'IFAC. Elle a aussi souligné le rôle des organisations professionnelles comptables dans l'aide au développement économique, ainsi que leur effet sur la confiance des investisseurs, et donc sur l'investissement et le développement. Elle a aussi précisé les principales difficultés actuelles de ces organisations et décrit les activités menées par l'IFAC pour les aider à se développer et se renforcer. En particulier, elle a souligné le rôle de son comité chargé du développement des organisations professionnelles comptables. Enfin, elle a précisé comment ces organisations étaient abordées dans le questionnaire d'évaluation, notant que des aspects essentiels des directives de l'IFAC avaient été intégrés dans le questionnaire, de même qu'un indicateur portant sur la viabilité et l'efficacité de ces organisations. Elle a noté que l'outil d'évaluation avait été conçu d'une manière souple, pour tenir compte des cas où il existait plus d'une organisation comptable professionnelle dans un pays.

16. Le Président de l'Inter-American Accounting Association (IAA) a observé que les questions du questionnaire d'évaluation relatives aux piliers A et B donnaient des indications judicieuses concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. En ce qui concerne le pilier A, il a suggéré d'élaborer des chapitres distincts pour le secteur public et pour les PME. Pour les cas où il existait plusieurs organisations professionnelles comptables dans un pays, il a recommandé de mettre en place une organisation coordonnatrice pour remédier au problème. Il a aussi précisé les principales préoccupations de l'IAA concernant les besoins en renforcement des capacités, et indiqué les principales activités auxquelles l'IAA s'était consacrée dernièrement, qui recouvraient certains des sujets traités dans le questionnaire, notamment le système de certification, la

mise au point de programmes de formation homogènes et des questions liées au secteur public et aux PME.

17. L'intervenant suivant, qui représentait l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), a souligné l'utilité des indicateurs prévus dans le pilier A pour permettre aux entités d'utilité publique d'élaborer des rapports de qualité. Il a aussi relevé leur utilité pour les PME, tout en soulignant que chaque pays devrait déterminer sa propre définition pour ce type d'entité. L'intervenant s'est interrogé sur le point de savoir si un cadre réglementaire devait être imposé aux microentreprises, ou si elles devaient seulement être tenues à des rapports présentés à des fins fiscales. Il a estimé que le secteur public et le secteur privé devaient être traités à part. Il était nécessaire à son avis de définir les besoins pour chaque type d'entité. En outre, sans financement et sans ressources humaines appropriés, les pays en développement ne seraient pas en mesure d'appliquer des critères internationaux. Sur la question de l'évaluation de l'offre et de la demande d'experts comptables et de vérificateurs aux comptes dans un pays donné, il a observé qu'il était très difficile de déterminer quel nombre de spécialistes était suffisant, tout en soulignant que la première étape était de constituer une base de spécialistes compétents. En ce qui concerne le secteur public et les PME, il a indiqué que chaque pays pourrait décider quel chapitre du questionnaire utiliser, en fonction de ses besoins. Afin de remédier à la difficulté liée aux établissements de formation multiples qui existaient dans certains pays, il a suggéré de suivre l'exemple du Royaume-Uni en créant un conseil professionnel de surveillance et un comité mixte. Il a aussi indiqué que le questionnaire s'appuyant sur le modèle de réglementation auquel l'ACCA était le plus favorable comportait trois éléments principaux: normes et réglementation, contrôle et assurance de qualité, et enquêtes et discipline.

18. Le dernier intervenant pour ce groupe de travail, un représentant de l'Institut royal des experts-comptables des Pays-Bas (NIVRA), a donné des renseignements de fond sur les activités en matière d'audit et de normes connexes de cet organisme, notamment sur des sujets comme les codes de déontologie et l'assurance de qualité. L'intervenant a relevé le caractère interdépendant des trois piliers et estimé que le renforcement des capacités humaines était une nécessité pour assurer un niveau élevé de «scepticisme professionnel» à tous les niveaux de l'application de la réglementation. Il a précisé que ce scepticisme était lié à des considérations déontologiques et contribuait à protéger l'intérêt général; il convenait donc de l'encourager par la formation, la réglementation en matière d'audit, la réglementation en matière de déontologie, etc. Vu l'importance qu'il y avait à promouvoir le scepticisme dans ces professions, le pilier C du questionnaire, concernant le renforcement des capacités humaines, était le plus important, et une attention particulière devait lui être consacrée, a indiqué cet orateur.

19. Le Président a ensuite invité les participants à poser des questions et à débattre. Un représentant a préconisé l'utilisation de l'IPSAS et le recours à des vérificateurs aux comptes extérieurs indépendants, en particulier après le déclenchement de la crise de la dette souveraine en Europe. Il a aussi souligné la nécessité de la méthode de la comptabilité en droits constatés pour le secteur public. Un autre représentant a estimé qu'il était important que le secteur public et les PME figurent dans le questionnaire d'évaluation. Il a indiqué que les normes IFRS n'étaient pas en vigueur dans son pays; cela ne signifiait pas pour autant que le pays n'observait pas des normes de qualité élevées. Il a aussi indiqué qu'une participation à la période d'essai pilote du questionnaire intéresserait son pays. Le représentant qui a pris la parole ensuite a félicité le secrétariat du questionnaire, qualifiant son travail d'excellent, et a estimé que la mise au point du questionnaire devait se poursuivre. Il a aussi indiqué que le pilier A était à son avis celui qui intéressait le plus les investisseurs. Au cours du débat, certains représentants ont indiqué que le secteur public méritait autant d'attention que le secteur privé, et que le questionnaire d'évaluation constituait un outil pertinent à cet égard. Certains représentants ont dit que la traduction du questionnaire devait être revue afin d'en améliorer la clarté. En ce qui concerne les PME,

certaines représentations ont estimé que les normes IFRS pour les PME n'étaient pas un ensemble de normes satisfaisant car il n'était pas aussi simplifié qu'il le faudrait.

20. Le Président a invité le Président de l'Autorité française des normes comptables à présenter une intervention spéciale sur le rôle des autorités normatives nationales dans les pays qui avaient adopté les normes IFRS. Dans son intervention, l'orateur a indiqué que dans l'Union européenne, les normes IFRS n'étaient obligatoires que pour les états financiers consolidés des entités cotées en bourse. De ce fait, les autorités normatives nationales continuaient de jouer un rôle important dans l'élaboration des normes comptables relatives à la présentation d'informations exigées par obligation légale, y compris pour les sociétés non cotées. Bien que les questions relatives aux normes IFRS aient dominé le débat international sur l'information financière au lendemain de la crise financière, la plupart des entités, dans la plupart des pays, n'utilisaient pas les normes IFRS pour leurs déclarations. L'intervenant a souligné que les normes IFRS étaient destinées aux plus grandes entreprises qui étaient présentes sur les marchés financiers, et s'adressaient davantage aux investisseurs. Il a mis en garde contre le fait de les imposer aux microentreprises et aux petites entreprises, notamment dans les pays les moins avancés (PMA). Il a aussi souligné que les coûts d'application des normes IFRS devaient être mis en balance avec les avantages susceptibles d'être retirés de leur application.

21. Le Président a invité cinq intervenants à exposer leurs vues sur l'évaluation des piliers du questionnaire consacrés aux capacités humaines et au processus de renforcement des capacités. Les intervenants ont souligné l'importance de ces deux piliers dans l'évaluation. L'un d'entre eux a indiqué que la formation comptable ne pouvait plus désormais être considérée séparément du cadre réglementaire et institutionnel national, grâce au projet mené par l'ISAR. Un autre intervenant a évoqué l'importance de l'appui des autorités réglementaires en ce qui concerne l'adoption et l'application de normes de formation. Les intervenants ont souligné que si les méthodes habituellement utilisées pour dispenser la formation comptable pouvaient s'avérer difficiles à modifier, changer le contenu de cette formation en vue de garantir la publication d'informations de qualité par les entreprises était un objectif réaliste. L'évaluation de l'offre et de la demande de professionnels a été classée parmi les aspects problématiques de l'outil d'évaluation.

22. L'un des intervenants a cité une étude réalisée quelques années auparavant dans son pays à propos de la question de l'offre et de la demande de professionnels. L'étude avait constaté une pénurie de professionnels dans le pays, et établi comme suit les besoins du pays: 7 500 titulaires d'un diplôme; 9 000 titulaires d'une licence; et 5 500 titulaires d'une licence spécialisée ou d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou supérieur. Le groupe de travail a noté que les normes qui avaient été publiées en 2004 par le Conseil des normes internationales de la formation comptable (IAESB) faisaient actuellement l'objet d'un processus de révision et de mise à jour. Le pilier capacités humaines du questionnaire d'évaluation devrait être actualisé en fonction des normes révisées une fois que l'IAESB aurait achevé ce processus. Un autre intervenant a estimé que l'outil d'évaluation était très important pour aider les États membres à comprendre où ils se situaient par rapport à des normes internationales comme les Normes internationales de la formation comptable, et pour déterminer des orientations pour l'avenir qui leur permettent d'atteindre les objectifs souhaités en matière de publication d'informations de qualité par les entreprises.

23. Le groupe de travail a noté que certains éléments de la formation comptable comme les critères d'admission et le contenu en connaissances présentaient un caractère factuel et étaient donc plus faciles à mesurer. Des éléments comme les compétences professionnelles étaient normatifs. D'autres encore comme l'évaluation et les compétences pratiques avaient un caractère normatif et factuel, mais étaient plus difficiles à mesurer. Au cours des exposés présentés, il a été estimé que le processus d'évaluation en général et le pilier capacités humaines en particulier gagneraient peut-être à la contribution d'avis extérieurs. Une autre

proposition du groupe de travail a porté sur la réalisation d'évaluations dans les pays où les organisations comptables professionnelles sont multiples. Le groupe de travail a estimé qu'il serait utile que toutes les organisations comptables professionnelles soient invitées à participer aux activités d'évaluation.

24. Les exposés ont été suivis d'un débat entre les représentants. Plusieurs experts ont estimé que le pilier capacités humaines était particulièrement important. Les progrès dans le domaine du renforcement des capacités n'étaient possibles qu'en développant au préalable les ressources humaines nécessaires à chacun des piliers. Un représentant a noté que les utilisateurs d'informations publiées par les entreprises devaient être formés à la compréhension des rapports d'entreprises, et que cet aspect devait être pris en considération dans l'outil d'évaluation. On s'est accordé généralement à estimer que la profession comptable fonctionnait à l'échelle mondiale, davantage que toute autre profession. Étant donné l'absence de documents de formation utilisables partout dans le monde fournis par d'autres professions, la profession comptable avait élaboré une documentation sur des sujets comme les communications, la déontologie et la technologie.

25. Il a été suggéré de faire du coût de la formation un des éléments du processus d'évaluation. Il a été question de nouveau de l'évaluation de l'offre et de la demande de professionnels au niveau national. L'idée a été émise que les comptables pouvaient être incités à acquérir la qualification d'expert-comptable ou une certification s'ils étaient tenus légalement de le faire. Comme la population active dans le domaine de la comptabilité était constituée d'un ensemble de techniciens, d'experts-comptables et de comptables non qualifiés, l'outil d'évaluation devait prendre en considération cette réalité. Plusieurs représentants ont estimé nécessaire d'organiser des réunions régionales pour mieux faire connaître le projet, ses objectifs et ses moyens et d'affiner les traductions actuelles des outils.

C. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Approche intégrée et publication d'informations relatives aux changements climatiques

26. Le groupe d'experts a examiné les questions relatives à l'approche intégrée en matière d'information et à la publication d'informations relatives aux changements climatiques par les entreprises, pour faire suite à ses travaux antérieurs dans le domaine de la comptabilité et de la publication environnementales, et afin de se tenir au courant des évolutions récentes. Le secrétariat a présenté le point de l'ordre du jour et résumé la question, en donnant un aperçu des travaux récents dans ce domaine et en montrant que si les réglementations nationales et les prescriptions internationales visant à promouvoir la publication d'informations relatives aux changements climatiques étaient nombreuses, la cohérence entre les différentes approches n'était pas suffisante. Afin d'assurer la cohérence et la comparabilité au plan mondial de la publication d'informations sur ce sujet par les entreprises, une coopération internationale devait être intensifiée pour promouvoir une approche harmonisée. Ont participé au débat sur la publication d'informations relatives aux changements climatiques des représentants d'organismes participant à l'élaboration de directives sur la publication d'informations dans ce domaine. Des renseignements ont été présentés sur les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Conseil des normes d'information sur le climat et la Global Reporting Initiative. Les intervenants ont noté que la publication d'informations relatives aux changements climatiques gagnerait peut-être à être intégrée aux autres types de publications d'entreprises, pour faciliter l'analyse des liens entre résultats financiers et résultats environnementaux. La question de l'approche intégrée en matière d'information a

été commentée plus en détail par un représentant de l'International Integrated Reporting Committee.

27. Les exposés ont été suivis d'une séance de questions et de réponses. Un représentant a rappelé l'historique des contributions de l'ISAR en matière d'information environnementale, les premiers travaux remontant à la fin des années 1980. Le rôle des bourses dans la promotion de l'information en matière de développement durable a été souligné. Plusieurs représentants ont reconnu l'importance de l'approche intégrée, en particulier le travail mené pour mettre en interaction les données financières et non financières afin de produire de nouvelles informations sur le comportement des entreprises. Un représentant a demandé des avis sur la manière dont une taxe carbone ou d'autres taxes environnementales pourraient être appliquées dans les pays en développement. Plusieurs représentants ont souligné la nécessité de la publication d'informations d'origine nationale sur les résultats des filiales des sociétés transnationales. L'ouverture aux universités a été soulignée par plusieurs représentants comme un moyen important d'éduquer la prochaine génération d'analystes financiers et de comptables sur l'information environnementale et l'approche intégrée en matière d'information. Un représentant a exprimé sa préoccupation au sujet des questions techniques de la reconnaissance et de l'évaluation, et a estimé que des travaux supplémentaires étaient nécessaires dans ce domaine de la part des principaux organismes de normalisation. Plusieurs représentants ont souligné l'utilité de l'information environnementale dans les situations où les banques appliquaient la diligence raisonnable à des propositions de projets recherchant des capitaux afin d'en déterminer l'impact sur l'environnement.

2. Publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise

28. Le secrétariat a présenté un résumé général de la question, notamment un aperçu de la recherche menée par la CNUCED dans ce domaine. En particulier, il a souligné l'utilité du «Guide des bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise» mis au point par l'ISAR, qui constituait un outil normatif important pour mesurer les progrès accomplis en matière de publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise. Les intervenants ont présenté des études de cas de pays sur la Fédération de Russie et la Trinité-et-Tobago. Ces études de cas avaient été menées avec l'assistance technique de la CNUCED et en prenant comme point de référence les éléments recommandés par l'ISAR en matière de publication d'informations. Le secrétariat a invité les représentants qui souhaiteraient que des études de cas analogues soient menées dans leur propre pays à se mettre en rapport avec le secrétariat pour une assistance technique. Plusieurs représentants ont estimé que les conclusions des études de cas étaient utiles et que le thème abordé était pertinent.

3. Activités d'autres organisations internationales et régionales

29. À cette séance, des représentants d'organisations régionales et internationales s'intéressant aux questions relatives à la publication d'informations par les entreprises ont fait le point des activités menées au cours de l'année écoulée. La première intervenante, une représentante de la Fédération des experts-comptables méditerranéens, a évoqué les activités de renforcement des capacités de cet organisme, citant des échanges de meilleures pratiques, l'organisation de conférences et de séminaires, des programmes de tutorat et de jumelage et une aide au respect des prescriptions de l'IFAC. Elle a souligné la nécessité de promouvoir une approche intégrée en matière de développement régional. Elle a indiqué que certaines conclusions avaient été tirées de l'étude EuroMed, notamment la nécessité de promouvoir la convergence vers des normes mondiales de qualité en matière d'information financière, en mettant l'accent en particulier sur les PME. L'intervenante a souligné l'importance d'une information financière fiable, transparente et comparable afin d'avoir accès au financement et à l'investissement en général. Elle a précisé qu'une série de

conférences, de cycles de formation et de séminaires avait eu lieu dans la région au cours de l'année écoulée, sur des sujets comme le renforcement des capacités, l'audit public et le financement et la réglementation des microentreprises et des PME, notamment.

30. L'intervenante suivante, une représentante de l'IFAC, a donné un aperçu des activités de cet organisme et de ses différents organes et comités. Elle a indiqué que le Conseil de l'IPSAS travaillait actuellement à un cadre théorique pour les rapports financiers de portée générale concernant le secteur public. Elle a également cité – parmi les principaux domaines d'étude – la viabilité budgétaire des gouvernements. Elle a indiqué que le Comité des experts-comptables du secteur privé avait traité des sujets comme l'approche intégrée en matière d'information et la viabilité. Parmi les autres faits marquants de 2011, un mémorandum d'accord visant à renforcer la profession comptable et à améliorer la collaboration devait être signé entre l'IFAC et la communauté internationale des donateurs en novembre 2011.

31. Un représentant de l'IAA a souligné la nécessité de professionnels compétents de la comptabilité. Il a indiqué que l'IAA organisait différentes conférences, notamment des séminaires régionaux et une conférence régionale. Parmi les activités de l'année écoulée, il a cité la mise en œuvre de programmes d'assurance de qualité, la conception d'un programme de certification professionnelle, la mise en œuvre d'un programme d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur, l'élaboration d'un programme homogène de formation de comptables publics, la publication de principes comptables pour les petites entreprises et l'élaboration d'un programme virtuel de certification pour le secteur public.

32. Un exposé a été présenté ensuite par un représentant de la Fédération des comptables d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et d'Afrique australe (ECSAFA). L'orateur a indiqué que l'ECSAFA serait dissoute le 31 décembre 2011 et qu'une Fédération panafricaine des comptables (PAFA) avait été constituée en mai 2011 par 37 instituts de 35 pays africains. Les principaux objectifs de la nouvelle organisation seraient le renforcement de la profession comptable en Afrique, l'appui à la création d'organismes comptables professionnels et à leur développement, et l'adoption et l'application de normes. Parmi les principaux problèmes, l'orateur a mentionné les facteurs suivants: a) seulement 22 pays africains disposaient d'institutions membres de l'IFAC; b) les difficultés linguistiques; c) les ressources financières; et d) les difficultés que l'adoption et l'application des normes IFRS posaient aux pays africains.

33. L'orateur suivant, un représentant de la Fédération des experts-comptables européens (FEE), a indiqué que la FEE était constituée de 45 organismes professionnels de 33 pays. Il a souligné que la comptabilité par droits constatés et l'application des normes IPSAS étaient fondamentales pour la bonne gouvernance dans le secteur privé. Il a estimé que la comptabilité d'entreprise devait rester utile à la prise de décisions par les acteurs; à cet égard, il a indiqué que le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe faisait désormais figure de modèle pour le reste du monde, en regroupant les organismes de normalisation et les parties prenantes au niveau régional. En ce qui concerne l'information non financière, il a précisé que cette question était examinée pays par pays. L'intervenant a fait valoir que l'approche intégrée en matière d'information était essentielle pour évaluer de façon significative la viabilité à long terme, le modèle économique et la stratégie des organisations. Il a indiqué qu'une série de tables rondes sur l'accès au financement des PME avait été organisée. Au cours de l'année écoulée, l'une des principales nouveautés dans la région avait été la création en janvier 2011 de trois autorités de contrôle financier, à savoir l'Autorité européenne des marchés financiers, l'Autorité bancaire européenne et l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles. Enfin, il a évoqué le débat sur la politique d'audit (Livre vert de la Commission européenne), soulignant que la

FEE était favorable à une réglementation proportionnée visant à améliorer la qualité de l'audit et l'offre de services d'audit.

34. Le dernier orateur a informé les participants de la création en juin 2011 du Groupe des organismes de normalisation latino-américains (GLASS), dont le principal objectif était de promouvoir l'intégration des organismes de normalisation en matière d'information financière, pour leur permettre de «parler d'une seule voix» à l'IASB. Il a précisé que le GLASS était constitué de 12 pays d'Amérique latine, et que pour en devenir membre, une demande officielle devait être présentée, puis approuvée par l'assemblée.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

35. À sa séance plénière d'ouverture, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Damir Kaufman (Croatie)

Vice-Président-Rapporteur: M. Ashraf Mahmoud Kadry El-Sharkawy (Égypte)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

36. À sa séance plénière d'ouverture, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote TD/B/C.II/ISAR/58. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session.
6. Adoption du rapport.

C. Résultats de la session

37. À sa séance plénière de clôture, le vendredi 14 octobre 2011, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a adopté ses conclusions concertées (voir le chapitre I) et a décidé que le Président résumerait les discussions informelles (voir le chapitre II). Il a aussi approuvé l'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session de l'ISAR (voir l'annexe I).

D. Adoption du rapport

(Point 6 de l'ordre du jour)

38. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Base réglementaire et institutionnelle concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la trentième session.
6. Rapport de la réunion.

Annexe II

Participation*

1. Les représentants des États membres ci-après ont participé à la session:

Afghanistan	Maroc
Albanie	Mexique
Allemagne	Namibie
Angola	Nigéria
Azerbaïdjan	Ouganda
Bélarus	Ouzbékistan
Bénin	Pakistan
Bosnie-Herzégovine	Panama
Brésil	Pays-Bas
Cambodge	Pologne
Chine	Portugal
Congo	République centrafricaine
Côte d'Ivoire	République-Unie de Tanzanie
Croatie	Rwanda
Égypte	Sénégal
Équateur	Soudan
Fédération de Russie	Sri Lanka
France	Suède
Guinée équatoriale	Suisse
Hongrie	Thaïlande
Iran (République islamique d')	Togo
Iraq	Tunisie
Japon	Turquie
Kenya	Ukraine
Koweït	Venezuela (République bolivarienne du)
Lituanie	Viet Nam
Madagascar	Zambie
Malte	Zimbabwe

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Banque asiatique de développement
 Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
 Union européenne
 Conseil oléicole international
 Organisation de coopération et de développement économiques

3. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session:

Fonds international pour le développement agricole
 Banque mondiale
 Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/ISAR/INF.4.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:

Catégorie générale

Global Traders Conference
Ingénieurs du monde
Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies

5. Les intervenants ci-après ont contribué à la session:

M^{me} Nancy **Kamp-Roelands**, Présidente de l'ISAR à sa vingt-septième session
M. Damir **Kaufman**, Directeur, Ministère des finances (Croatie)
M. Ashraf **El-Sharkawy**, Président, Autorité égyptienne de contrôle financier
M. Greg **Tanzer**, Secrétaire général de l'Organisation internationale des commissions de valeurs
M. Henri **Fortin**, Directeur du Centre pour la réforme de l'information financière, Banque mondiale
M. Jim **Sylph**, Directeur exécutif, Normes professionnelles, Fédération internationale des experts-comptables
M. Samiuela **Tukuafu**, spécialiste principal du secteur financier, Banque asiatique de développement
M. Richard **Martin**, Directeur, Information financière, Association of Chartered Certified Accountants
M. Nelson **Carvalho**, Professeur, Université de São Paulo (Brésil) et Président du Groupe consultatif ISAR/CNUCED sur le cadre pour le renforcement des capacités
M. Guillermo **Braunbeck**, Academic Fellow, IFRS Foundation, Londres (Royaume-Uni)
M. Ivica **Smiljan**, Président, Conseil des normes d'information financière
M^{me} Esla Beatriz **García**, membre du Conseil mexicain des normes d'information financière
M. Ewald **Muller**, cadre dirigeant, Institut sud-africain des experts-comptables
M. Vo Tan **Hoang Van**, Associé, Ernst and Young Viet Nam Limited
M^{me} Gabriella **Kusz**, Directrice technique, Fédération internationale des comptables
M. Luis Alberto **Werner-Wildner**, Président, Association comptable interaméricaine
M. Michael **Walsh**, consultant, Association of Chartered Certified Accountants
M. Paul **Hurks**, responsable de la formation et du développement comptables internationaux, Institut royal des experts-comptables des Pays-Bas
M. Jérôme **Haas**, Président, Autorité des normes comptables, Paris (France)
M. Mark **Allison**, Président, Conseil des normes internationales de la formation comptable
M^{me} Lesley **Stainbank**, professeur, Université de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
M. Belverd **Needles**, Ernst and Young, professeur émérite de comptabilité, DePaul University (États-Unis)
M. Gert **Karreman**, professeur, Université de Leiden (Pays-Bas)
M. William **Phelps**, Vice-Président exécutif, CARANA Corporation (États-Unis)
M^{me} Lois **Guthrie**, Directrice exécutive, Conseil des normes de publication d'informations relatives au climat
M^{me} Cristina **Tebar Less**, analyste hors classe, Division de l'investissement, Direction des affaires financières et des entreprises, Organisation de coopération et de développement économiques
M^{me} Elsa **French**, Directrice, Sustainability Reporting Framework, Global Reporting Initiative

M^{me} Jessica **Fries**, Directrice, International Integrated Reporting Committee
M. Igor **Belikov**, Directeur de l'Institut russe des administrateurs
M. Axel **Kravatzky**, Président et consultant principal, Syntegra Change Architects,
Trinité-et-Tobago
M. Vickson **Ncube**, Président-Directeur général, Fédération des comptables
d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et d'Afrique australe
M. Olivier **Boutellis-Taft**, Directeur général, Fédération des experts-comptables
européens
M^{me} Maria Teresa **Venuta**, Secrétaire générale, Fédération des experts-comptables
méditerranéens
